

Mairie d'Erquy
Police Municipale

11 square Hôtel de Ville
BP 09
22430 ERQUY
Tél : 02 96 63 64 64
Fax : 02 96 63 64 70
info@ville-erquy.com
www.ville-erquy.com
Service
Direction Technique
Suivi par
Stéphane COQUIO
Poste : 02 96 63 64 64
ast@erquy.bzh

ERQUY

Commune d'Erquy
ARRETE n° 217 / 2022

FERMETURE PROVISOIRE D'UN E.R.P

Bibliothèque et Espace Numérique

Blé en Herbe

(Travaux)

A partir du 20 mai 2022

Le Maire D'ERQUY,

VU le code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L-2212-2 ;

VU le Code de la Construction et de l'habitation et notamment les articles L.123-27 et R.123-52 ;

VU le décret n°95-260 du 8 mars 1995 modifié relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;

VU la réalisation de travaux de rénovation de la cours toiture terrasse au-dessus de la Bibliothèque et l'Espace numérique au Blé en Herbe ;

CONSIDERANT que par mesure de sécurité, il est nécessaire à l'autorité municipale de réglementer l'accès à la Bibliothèque et à l'Espace Numérique, durant les travaux réalisés par les entreprise missionnées par la commune.

ARRETE

Article 1^{er} - La Bibliothèque et l'Espace numérique au Blé en Herbe à Erquy sont fermés au public à compter de l'affichage du présent arrêté.

Article 2 – La réouverture ne pourra intervenir qu'après la fin des travaux.

Article 3 - Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Article 4

- Le Maire d'ERQUY,
 - La responsable de la police municipale d'ERQUY,
 - Le Commandant de la Gendarmerie de PLENEUF-VAL-ANDRE,
 - Le Responsable du Centre de secours des Sapeurs pompiers d'ERQUY,
- sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Erquy, le 20 mai 2022

Henri LABBE

Maire d'Erquy

